

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 23 NOVEMBRE 1958

ARRONDISSEMENT D'USSEL

Corréziens,

Corréziennes,

AU PRÉSIDENT HENRI QUEUILLE : Après 45 ans de services ininterrompus, le Président Henri QUEUILLE a décidé de se retirer du Parlement pour raisons de santé. Nous nous devons, comme conclusion de cette exceptionnelle carrière qui le conduisit si souvent à être Ministre et trois fois Président du Conseil, de saluer affectueusement cet éminent homme d'Etat qui a représenté notre arrondissement dans l'honneur et le respect de tous les milieux politiques ou administratifs. Malgré toutes les pressions dont il a été l'objet, c'est par honnêteté qu'il se retire, avec le chagrin que chacun peut deviner de se séparer des populations qu'il aime et qui lui avaient témoigné leur confiance à travers les décades, les guerres, l'occupation et les difficultés du pouvoir.

PRÉSENTATION DES CANDIDATS : Sur sa proposition la Fédération Radicale-Socialiste nous a désignés pour être ses successeurs. Les 128 communes de ce vaste arrondissement ne nous permettront pas en dix-huit jours de nous faire connaître de chacun des électeurs. Nous sommes amenés à nous présenter nous-mêmes, ce dont nous nous excusons.

Le candidat est Marcel AUDY, Conseiller Général, Maire de Meymac, né à USSEL, 46 ans, exploitant forestier, licencié en droit, dont les activités multiples sur les plans administratifs, électifs, sociaux, économiques et ruraux sont connus. Outre ses mandats, Marcel AUDY est Vice-Président de la Chambre de Commerce, Membre du Comité d'Expansion Economique. Sur le plan rural, il est Président de la Zone-Témoin et Administrateur du Foyer de Progrès Agricole qui vient d'organiser une école d'hiver pour les agricultcurs corréziens. Il a été le promoteur de l'Ecole Forestière de Meymac, la seule qui existe en France.

Le suppléant est Jean DEVARS, Colonel des Sapeurs-Pompiers de Paris, depuis 34 ans. Il a été détaché 5 ans auprès des Autorités Américaines pour leur faire bénéficier de ses connaissances techniques. Notre compatriote. connu dans le monde entier dans sa spécialité, est le recordman de France pour le nombre de sinistres éteints. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles et ses connaissances seront précieuses dans toutes les questions relatives aux Centres de Secours de Pompiers, les aspirations de leurs personnels, le matériel nécessaire à ces Centres et la défense des populations contre le feu.

LES INSTITUTIONS NOUVELLES : Nous avons approuvé la nouvelle Constitution parce qu'elle met de l'ordre dans notre maison.

Nous sommes partisans des réformes qui exigent du député, sa présence personnelle, à tous les votes. Nous approuvons les mesures tendant à la stabilité du Gouvernement. Il doit être responsable devant le Parlement, mais par contre doté des moyens nécessaires à son action. Nous approuvons également que le Gouvernement soit formé d'hommes qui renoncent à leur mandat parlementaire. Ils pourront ainsi se consacrer entièrement à l'exercice de leurs fonctions ministérielles.

ALGÉRIE : Nous adressons notre salut aux populations d'Algérie et aux soldats de France qui mènent depuis 4 ans un dur combat.

Le destin de l'Algérie, conformément aux résultats du référendum, restera lié à celui de la France. La pacification doit, peu à peu, faire place à une solution politique. Il faut poursuivre l'installation de collectivités locales librement élues, les tâches administratives doivent être rendues aux fonctionnaires civils et parallèlement à la construction de l'Algérie Nouvelle annoncée par le Chef du Gouvernement à Constantine, toute occasion d'aboutir à un cessez-le-feu doit être recherchée et saisie.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE : Nous demeurons attachés à l'Alliance Atlantique. L'évolution générale du monde et des périls qui se font jour, imposent à tous les Etats de la Communauté Atlantique une solidarité effective sur chacun des problèmes.

Berceau de nos civilisations communes, l'Europe doit se faire, son unité seule permettra à chacun des peuples qui la composent de faire face aux menaces économiques ou politiques qui se font jour dans le monde. Une Europe forte créera les conditions nécessaires à l'aboutissement d'un désarmement contrôlé, objectif permanent de la politique de paix de notre pays.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET SOCIALE : Le Parlement devra maintenant s'appliquer à rédiger des textes peu nombreux, mais efficaces. Il doit donner au Gouvernement les moyens d'accroître l'expansion économique, assurer la stabilité de la monnaie (tout aussi nécessaire que la stabilité gouvernementale), de garantir l'indépendance financière du pays par l'établissement de budgets loyaux, sincères et équilibrés, c'est-à-dire allégés des dépenses et gaspillages que dénonce régulièrement la Cour des Comptes et par la réorganisation et le développement systématique du commerce extérieur. Il n'est d'autres possibilités de progrès social, de lutte contre la récession et le chômage.

Une réforme fiscale est attendue. La suppression de la patente archaïque et périmée s'impose. La création d'impôts nouveaux et modernes taxant à la source, les productions principales : énergie, monopoles, de fait ou de droit, industriels ou agricoles, supprimera toute fuite et égalisera la charge de tous. La fiscalité communale et départementale accablant le producteur avec des inégalités suivant les communes, doit être refondue sur les mêmes principes.

Augmentation du niveau de vie des travailleurs, base de stabilité sociale et de richesse de la Nation. Harmonisation progressive des différents régimes sociaux ; agricoles, commerciaux, ouvriers et publics. L'utilité sociale de toutes les couches de la population doit être reconnue et sanctionnée. D'innombrables Caisses et Régimes différents drainent des sommes énormes. Il faudra les refondre ou les coordonner pour que chaque français soit à égalité devant les risques maladies, familiaux, accidents ou vieillesse.

Les jeunes, de plus en plus nombreux, portent en eux les chances de la France. L'Education Nationale chargée de les instruire, de les former, doit pouvoir assurer sa difficile et capitale mission. Le plan d'équipement dit "Le Gorgeu" doit être mis intégralement en application. Les bourses, permettant aux modestes du monde paysan, ouvrier, commerçant et fonctionnaire, de poursuivre leurs études, doivent être plus nombreuses. Les droits des Anciens Combattants et Victimes des Guerres solennellement reconnus seront sauvegardés.

AGRICULTURE : Le paradoxe qui veut que le revenu de presque toutes les catégories de la Nation s'accroît d'année en année pendant que celui du monde agricole diminue, doit cesser, car ce monde représente le tiers de la Nation française. Le décrets Gaillard de septembre 1957, dont se sont félicitées toutes les grandes Associations agricoles, ont pour but d'harmoniser les productions entre elles et de les orienter grâce aux prix d'objectifs. Ils donnent aux agriculteurs une sécurité, en même temps qu'ils préparent l'agriculture aux besoins de la consommation intérieure, de l'exportation et du marché commun. Nous en exigerons l'application intégrale. Il faut, en outre, assurer la sécurité du revenu agricole par l'organisation des marchés, le financement du stockage des produits ; le progrès dans l'agriculture par une meilleure formation professionnelle : foyers de progrès, cours post-scolaires, écoles d'hiver, conseillers agricoles et conseillers forestiers ; l'équipement agricole : eau, logement, chemins, force, téléphone et problème capital : égalité des conditions sociales avec les autres catégories de population (Sécurité et Retraite.) Il faut enfin étendre le bénéfice de l'action des Zones-Témoins à l'ensemble de nos campagnes sous-développées et atteintes gravement par l'exode pour provoquer un élan chez les jeunes en subventionnant les actions accroissant la productivité que la routine les fait hésiter d'entreprendre,

FONCTION PUBLIQUE : Nous désirons une fonction publique moins nombreuse et mieux rémunérée. Les grandes Administrations sont elles-mêmes stupéfaites de constater la création continuelle de nouveaux organismes non indispensables, dans le dédale desquels se perd le public.

PROBLÈMES RÉGIONAUX : La nouvelle circonscription électorale dite « Arrondissement d'USSEL » est grande de 300.000 hectares, soit la moitié du département de la Corrèze. Elle comprend 72.000 habitants, soit environ 24 habitants au km2.

Les douze cantons se ressemblent suffisamment pour que les problèmes posés soient sensiblement les mêmes sur le plan rural.

L'administration des Centres Urbains soulève des difficultés qui peuvent varier suivant la vocation que la cité a adoptée et qui ne sont pas les mêmes par exemple, pour Ussel et pour Egletons.

Il est enfin des questions importantes intéressant une région entière, comme celle de la suppression illégale de la ligne de chemin de fer Merlines-Bort-les-Orgues-Mauriac qui nécessiteront une étude approfondie et un règlement propre à satisfaire les populations honteusement spoliées.

Le rôle principal d'un député est, à Paris, de faire le métier que nous avons décrit plus haut. Mais en inter-session, il se doit d'être le guide, le conseil et l'ami de l'admirable corps d'élus communaux et départementaux que possède l'Arrondissement pour faciliter la réalisation des projets de routes, désenclavement, adduction d'eau, électrification et renforcements, constructions scolaires, abattoirs, hôpitaux, cimetières, salles de fêtes, foirails, réparation des églises, qui doivent être suivis dans les administrations centrales,

Il faut lutter contre la médiocrité du niveau de vie et la dépopulation qui s'ensuit. Sans vouloir maintenir au pays tous les enfants qui partent vers l'appel de Paris où certains réussissent au-delà de tout espoir, nous avons la prétention de vouloir restaurer une économie régionale. Le tourisme est une industrie qui pourrait permettre le déveleppement des petites villes de nos campagnes sans investissements importants.

Dans le cadre du Comité d'Expansion Economique, nous favoriserons l'installation d'industries locales ou régionales (petites industries mécaniques, matières plastiques, bois). Cette action n'empêchera pas d'étudier l'implantation d'unités industrielles importantes. Une Commission de hauts fonctionnaires et de représentants des industries papetières doit se réunir le 12 novembre, visiter les régions boisées de l'Arrondissement et envisager au cours d'un colloque dans l'amphithéâtre de l'Ecole Forestière, la création d'une Société d'Etudes d'une papeterie dont l'approvisionnement revaloriserait nos taillis et nos enrésinements Il peut en être de même pour les traitements des minerais d'Uranium dont la présence est maintenant certaine, en gîtes plus ou moins exploitables, dans le sol de l'ensemble de notre arrondissement. Ces industries maintiendront une population dans les bourgs pendant que les mesures indiquées plus haut empêcheront l'abandon des terres par les paysans et maintiendront les populations rurales qui font la richesse de nos foires, de nos commerces et des industries de nos villes.

CONCLUSION : Voici le programme de deux hommes, **enfants du pays, vivant en permanence parmi vous.** Le candidat Marcel AUDY est le Maire du chef-lieu de canton le plus central du nouvel arrondissement. Il est jeune, Conseiller Général et possède l'expérience administrative et les connaissances indispensables à un futur législateur.

Dans un enthousiasme imprévisible, vous avez adopté une Constitution. Il importe que le 28 septembre ait des prolongements. Choisissez des hommes suffisamment jeunes et dynamiques pour leur permettre d'assurer avec efficacité un lourd mandat dans cet immense territoire.

Vous avez réclamé, à juste raison, le scrutin d'arrondissement qui permet de donner plus d'importance aux qualités personnelles qu'à la politique, aux hommes qu'à l'étiquette.

De ce scrutin doit sortir un Parlement rénové dans son personnel, ses méthodes et son esprit pour que la renaissance déjà sensible de la France la porte au rayonnement auquel lui donnent droit la gloire de son histoire, la valeur de ses savants, l'ardeur de son peuple, la générosité de sa politique et la forme républicaine et sociale de ses institutions dans l'exemple desquelles puise le monde entier.

Vive l'Arrondissement d'Ussel ! Vive la France !

Marcel AUDY

Conseiller Général - Maire de Meymac
Officier de la Légion d'Honneur - Officier du Mérite Agricole

Jean DEVARS, Suppléant

Colonel des Sapeurs-Pompiers de Paris
Officier de la Légion d'Honneur

Candidats du Parti RADICAL-SOCIALISTE
et des Intérêts Ruraux, Economiques et Sociaux

IMP. G. MICHEL, BRIVE